

---

## Résolution – Ski de fond Québec

---

Date : 2019-02-05

OBJET : Politique de vérification des antécédents judiciaires

Lors d'une séance ordinaire du conseil d'administration de Ski de fond Québec du mardi 5 février 2019, il est attendu que :

- Le conseil d'administration de Ski de fond Québec a pris connaissance de la politique citée en rubrique, telle que présentée par le directeur général et déposée en annexe du procès-verbal de ladite séance ordinaire; et
- Le conseil d'administration approuve ladite politique, déclare son effet immédiat et autorise sa transmission au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec.

Copie certifiée conforme

Proposée par : André Goulet

Appuyée par : Charles-Olivier Saint-Jean

Adoptée le 5 février 2019

---

Andrée-Anne Simard, secrétaire du conseil